

LA MONTAGNE

CHEYLADE

L'organisation territoriale en questions

C'est à l'initiative de Christophe Raynal, maire de Cheylade, que Bernard Delcros, sénateur du Cantal, est allé à la rencontre des maires et conseillers municipaux du Claux, Saint-Hippolyte, Apchon et Cheylade pour échanger sur la nouvelle organisation territoriale.

Près d'une trentaine d'élus de la vallée ont répondu à l'invitation. Des questions ont fusé autour du périmètre des communautés de communes et la représentation des petites communes dans de futures intercommunalités agrandies.

Le 30 mars, le préfet aura arrêté la nouvelle carte de l'intercommunalité qui s'appliquera au 1^{er} janvier 2017. Les élus devront dé-



ASSEMBLÉE. Le sénateur Bernard Delcros entouré des maires de la vallée.

libérer avant le 27 novembre sur ce schéma qui prévoit la fusion des 17 communautés de commune en six grandes intercommunalités. Les quatre communes présentes intégreraient la nouvelle Communauté de communes

regroupant le Pays Gentiane et Sumène-Artense. Plusieurs personnes ont souhaité connaître les procédures à suivre pour intégrer une autre communauté de communes que celle proposée. « S'il y a des raisons objectives

qui plaident pour rejoindre un autre territoire, si vous faites des propositions justifiées et argumentées, le préfet et la commission départementale de la coopération intercommunale pourraient en tenir compte » a répondu Bernard Delcros.

Autres sujets d'inquiétude exprimés, l'avenir des petites communes et la nécessité de maintenir un échelon de proximité face aux grandes intercommunalités. Pour le sénateur la création de communes nouvelles sur la base du volontariat peut être une solution. Et d'ajouter que les fonds européens pour 2015-2021 n'ont jamais été aussi favorables à l'Auvergne (programme LEADER). ■